République Française

Département du Doubs

N° 37/19

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 2 avril 2019
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 17 avril 2019,

Objet de la délibération : Budget primitif 2019 Budget ZAE La Louière

Nombre de membres)		
- En exercice :	99	
- Présents titulaires	63	
- Absent(e)s:		
· Dont suppléé(e)s	2	
· Dont représenté(e)s	14	
· Excusé(e)s :	3	
· Non excusé(e)s:	17	
- Votants	79	

Résultat du vote	
- Pour:	79
- Contre :	
- Abstention :	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20190410-37-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2019

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf,

Le dix avril,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Mareschal Claude à Mme Viprey Chantal, M. Marechal Philippe à M. Bourgon Jean-Michel, M. Porteret Jean-Claude à M. Daudey Pierre, M. Maire Pierre à M. Bole Léon, Mme Paquiez Patricia à M. Cargnino Jean-Marc, M. Dard Pierre à Chatelain Claude, M. Laithier Didier à M. Bouquet

Procuration Philippe, M. Ducret Sylvain à M. Grenier Jean-Claude, Mme Calvi Virginie à Mme Galmiche Christelle, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Paul Jacques à M. Hebert Guy, M. Faivre-Pierret Christophe à M. Groshenry Maxime, M. Bourquin Michel à M. Quété Gérard, M. Pernin Daniel guitte

la séance (22h10) et donne procuration à Mme Faivre Sarah

Suppléé(e)s M. Monnet Serge suppléé par M. Juste Hubert, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier

Excusé(e)s Mme Berger Danièle, Ms. Dugourd Pascal & Demesmay Maurice

Mmes Faillenet Maryse, Breuillot Christine, Leblanc-Vichard Françoise, Ragot Maryvonne & Boucon-Galimard Sabrine, Ms. Maurice Jacques,

Absent(e)s Percier Pascal, Bardey Philippe, Debray Michel, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Maugain Romuald, Petetin Yves, Danguy Alain, Simon Gilles,

Bruchon Pierre & Bonnefoi Frédéric

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Mme Petitet Marie-Jeanne, après que M. Pernin ait quitté la séance, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

M. Grenier, Président, présente aux délégués communautaires le projet de budget primitif du budget ZAE La Louière pour l'exercice 2019 qui s'équilibre de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	DÉPENSES	RECETTES
	364 363,60 €	444 451,53 €
Reprise du résultat	80 087,93 €	-
TOTAL	444 451,53 €	444 451,53 €
SECTI	ON D'INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES
	346 869,72 €	289 363,60 €
Reprise du résultat	-	57 506,12 €
TOTAL	346 869,72 €	346 869,72 €

Invités à se prononcer, à l'unanimité, les membres présents approuvent le budget primitif 2019 du budget ZAE La Louière.

Fait et délibéré en séance, le 10,04.19

